



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01222

Numéro SIREN : 535 054 654

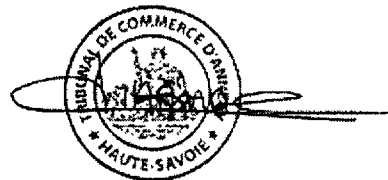
Nom ou dénomination : GROUPE THIBON SPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2017 sous le numéro de dépôt A2017/004792

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ANNECY

Dénomination : GROUPE THIBON SPORTS
Adresse : Immeuble le Ranfolly 52 rue Des Pistes BP 15 74260 Les Gets -FRANCE-
n° de gestion : 2011B01222
n° d'identification : 535 054 654
n° de dépôt : A2017/004792
Date du dépôt : 28/06/2017

Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 31/03/2017



678716

GROUPE THIBON SPORTS

ayant pour signe GTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 225.000 €

Siège social : Immeuble « Le Ranfolly »

52, rue des Pistes - BP 15

74260 LES GETS

535 054 654 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2017

EXTRAITS

L'an deux mil dix sept,

Le trente et un mars à dix sept heures,

Les associés de la société **GROUPE THIBON SPORTS - GTS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 225.000 €, divisé en 22.500 actions de 10 € chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie, dont le siège est aux GETS (74260), 52, rue des Pistes, BP, 15, Immeuble « Le Ranfolly », se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du Président.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Nicolas THIBON, préside la réunion en sa qualité de représentant de la société **GROUPE HOLDING THIBON**, Présidente.

Monsieur Michel THIBON, Directeur Général, est désigné comme secrétaire.

Monsieur Gilles CACHAT, Commissaire aux Comptes de la Société, est absent et excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau ainsi désignés, qui constatent que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions formant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au **30 septembre 2016**,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport de gestion du Président,

MT NT

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou/et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2016**,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de **Monsieur Gilles CACHAT** dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée,
- Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de **Madame Arièle VIOLLAND** dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée,
- Pouvoirs pour les formalités.

Puis, il donne lecture du rapport de gestion du Président.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Président, de nommer en qualité de **Commissaire aux Comptes titulaire**, à compter de l'exercice ouvert au **1er octobre 2016**, la Société **AUDIT ET FINANCE** dont le siège social est 4, rue du Bulloz, 74940 ANNECY LE VIEUX, pour une durée de **SIX (6) exercices** qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2022**, en remplacement de **N. Gilles CACHAT**.

La Société **AUDIT ET FINANCE**, Commissaire aux Comptes titulaire, a, par avance, accepté les fonctions qui lui seraient confiées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

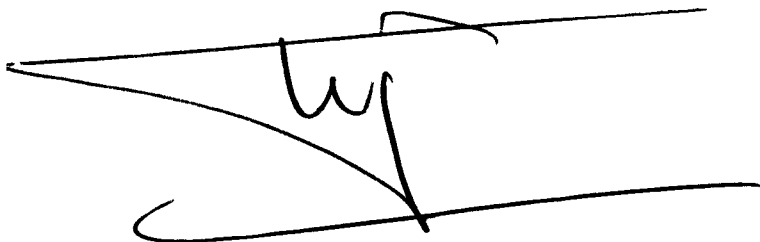
K
TTT

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, conformément aux statuts de la société, par le Président de l'assemblée et les membres du bureau.

SAS GROUPE HOLDING THIBON
Représentée par Nicolas THIBON

Présidente de l'assemblée

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Nicolas THIBON, the representative of SAS GROUPE HOLDING THIBON.

Michel THIBON

Secrétaire

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Michel THIBON, the Secretary.Small handwritten initials or a mark in the bottom right corner of the page.